



DOSSIER DE PRESSE



Pose de 1^{ère} pierre

De l'Espace collectif
de la résidence neuve

ANTONNE

LUNDI 28 FEVRIER 2022 à 17h30

La Pose de première pierre de l'espace collectif destiné à la résidence neuve à Antonne-et-trigonnant est organisée le :

Lundi 28 février 2022 à 17h30

Situé Bas Trigonnant

Un projet participatif pour un habitat inclusif

Ce local commun s'intègre dans un projet d'habitat inclusif qui prévoit la construction d'une résidence de 25 appartements. L'ensemble a pour vocation de répondre à une demande de logements adaptés à des personnes en situation de handicap.

Pour parfaire cette offre, un partenariat s'est mis naturellement en place avec l'APEI, qui a été impliqué bien en amont du projet. Ce partenariat aboutira à une réalisation qui collera au plus près des besoins et permettra à ses locataires, qui peuvent être en situation de handicap « lourd », de faciliter leur parcours résidentiel de manière accompagnée, sécurisée et de les amener vers plus d'autonomie.

Une convention de gestion permettra à l'APEI de prendre en charge la gestion locative avec des dispositifs d'accompagnement adaptés.

Le local collectif résidentiel jouxte la résidence. Il répond aux normes d'accessibilité. Il sera mis à disposition de l'APEI, et servira de lieu de convivialités, d'activités pour maintenir le lien social et dynamiser la vie au sein de la résidence.



Une résidence adaptée Bien intégrée dans son environnement

Tous les appartements proposés sont de type 2 avec un loyer mensuel de 243 €uros, répartis sur 3 unités reliées entre elles par des passages couverts et des pergolas marquant les entrées. Des cheminements doux sont prévus au sein de la résidence, pour les piétons et pour les vélos. L'ensemble est en R+1.

Les logements en rez-de-chaussée bénéficient d'une terrasse extérieure et d'un jardinet privatif, pour ceux à l'étage, une terrasse est prévue, voir même une jardinière privative pour certains d'entre eux.

Pour le stationnement des véhicules, 25 places seront dessinées en alignement de la rue Georges Brassens. Des places de parking pour les PMR seront rapprochées des entrées.

L'ensemble s'intégrera naturellement dans son environnement, dans la continuité des bâtiments d'activité et d'hébergement existants sur le site de l'APEI. La configuration de la résidence a été réfléchi pour limiter son emprise au sol et favoriser la création d'un écrin paysager qualitatif.



Le coût total de cette opération	2 882 440 €
Financée par :	
- Des emprunts auprès de la Banque des Territoires	1 386 549 €
- Prêt Action Logement	625 000 €
- L'aide de l'Etat	289 800 €
- L'aide du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	45 000 €
- Une subvention du Grand Périgueux	125 000 €
- Des fonds propres	411 091 €

La commune de Antonne-et-Trigonnant finance les travaux de la bêche incendie, de renforcement du réseau d'eau et une parcelle de terrain pour un total de 72 415 €.



Les acteurs du projet :

Equipe de maitrise d'œuvre :

- Architectes : Daniel SALIEGE, CEP B. Debaye, Etienne SALIEGE
- B.E.T. Fluides : ENGEE GUILLAUME MAREIX

Entreprises :

- Bureau de contrôle : APAVE
- Coordination SPS : CSPS DEKRA
- SNPTP
- SOLTECHNIC
- ARTIBAT
- VIDAL BTP
- ENTREPRISE SUDRIE
- DME
- ENTREPRISE LABROUSSE
- CBMEC
- ENTREPRISE BREL
- ENTREPRISE BESSE SAS
- ENTREPRISE ETEC
- ENTREPRISE DELCAMBRE
- EUROVIA SNPTP

L'Apei Périgueux (association de parents et amis de personnes en situation de handicap) accueille et accompagne des personnes présentant des incapacités durables dont l'interaction, avec diverses barrières, peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres (article 1 de la Convention Internationale des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées).

Il s'agit plus particulièrement :

- Des personnes **handicapées mentales**.
- Des personnes ayant un **handicap complexe de grande dépendance** (polyhandicap, autisme).
- Des personnes **handicapées psychiques stabilisées**.
- Des personnes ayant un **handicap rare** (surdicécité).
- Des personnes **traumatisées crâniennes et/ou cérébro-lésées**.
- Des personnes ayant un **autre handicap, pour lesquelles les parents et autorités sollicitent l'appui de l'Apei Périgueux**.

L'accompagnement est proposé tout au long de la vie, de l'enfance à la fin de vie :

- Qu'il s'exerce au sein d'un établissement (ou service) ou dans le milieu familial ou social.
- Que la personne en situation de handicap soit déjà accueillie ou non par l'Apei Périgueux.

L'action de l'association s'étend sur le département de la Dordogne et, si besoin pour des établissements ou dispositifs spécifiques, sur la Nouvelle Aquitaine ou le territoire national (handicap rare).

L'Apei Périgueux apporte son soutien aux familles, entendues au sens large, des personnes en situation de handicap : écoute, information, solidarité, appui administratif...

PERIGORD HABITAT, c'est :

- 9 544 logements sociaux/ foyers compris
- 17 000 locataires logés
- 165 communes d'implantation
- 157 salariés
- 51,7 millions d'euros de budget de fonctionnement
- 43 millions d'euros de budget d'investissement

C'est aussi **5 agences délocalisées** au service des locataires :

AGENCE DU GRAND PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
Tél : 05 53 02 74 90
grand.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE PERIGUEUX

48 rue Gambetta
CS 70118
24054 PERIGUEUX
Tél : 05 24 52 00 70
ville.perigueux@perigordhabitat.fr

AGENCE DE SARLAT

357 avenue Thiers
CS 80219
24206 SARLAT LA CANEDA CEDEX
Tél : 05 53 28 64 50
sarlat@perigordhabitat.fr

AGENCE DE BERGERAC

4 rue Guillaume Apollinaire
24112 BERGERAC
Tél : 05 53 63 90 10
bergerac@perigordhabitat.fr

AGENCE DE NONTRON

22 Rue de Verdun
CS 30111
24300 NONTRON
Tél : 05 53 60 60 30
nontron@perigordhabitat.fr

Groupement de collectivités de rattachement : Syndicat Mixte Ouvert du Logement Social (SMOLS)

Président : Germinal PEIRO

Directrice Générale : Séverine GENNERET

Contact presse : Hayat MENDIL – 05.53.02.61.24 / 06.70.79.32.92

Yann LE DARÉ – 06.46.62.53.68